

Le 16 décembre 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 16 décembre 2013 à 20h00 et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Carol Denis, Jacques Bédard, Christian Gravel, Marc Boivin et madame Élyse Lachance formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Heure du début de la séance extraordinaire : 20h00.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* à tous les membres du Conseil.

SM-309-12-13

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE ledit ordre du jour est considéré ouvert à l'article 10) Divers.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et les ajouts suivants :

Ajouts :

Aucun

Remis à une date ultérieure :

3-) Appel d'offres publiques pour des honoraires d'ingénierie pour le prolongement de la rue du parc industriel : résultat de l'évaluation des soumissions par le comité d'évaluation

AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DU PROLONGEMENT DE LA RUE DU PARC INDUSTRIEL

Règlement 317-00-2014-E

Monsieur Marc Boivin, conseiller de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, donne avis qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement d'emprunt pour la construction du prolongement de la rue du Parc Industriel.

Chacun des membres du Conseil ayant reçu une copie, le directeur général / greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

SM-310-12-13

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION : INSTALLATION ET POSE D'UNE SORTIE POUR GÉNÉRATRICE À L'HÔTEL DE VILLE : RÉSULTATS

CONSIDÉRANT

l'appel d'offres sur invitation pour l'installation et la pose d'une sortie pour génératrice à l'Hôtel de ville;

CONSIDÉRANT les soumissions reçus dont voici les détails, taxes en sus :

Lectrick Lavoie	-----
Électro Blais ltée	2 016,03 \$
Duro Électrik	-----
Jean-Marc Durocher	-----

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte l'appel d'offres d'Électro Blais au montant 2 016,03 \$, taxes en sus, étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis pour l'installation et la pose d'une sortie pour génératrice à l'Hôtel de ville.

QUE ce montant soit pris au poste budgétaire #02-13000-522.

SM-311-12-13

**AUTORISATION DE SIGNATURE : PROTOCOLE D'ENTENTE
POUR LA RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA
RUE ST-MARCEL ENTRE LA VILLE ET LE PROMOTEUR 9215-
7684 QUÉBEC INC.**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Ville et le promoteur 9215-7684 Québec inc.

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le maire et le directeur général/greffier-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente avec le promoteur 9215-7684 Québec inc.

SM-312-12-13

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION : ACHAT D'UN
TRACTEUR KUBOTA AVEC ÉQUIPEMENTS ET VENTE D'UNE
GRATTE : RÉSULTATS**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un tracteur Kubota avec équipements et vente d'une gratte;

CONSIDÉRANT les soumissions reçus dont voici les détails, taxes en sus :

Groupe Lafrenière tracteurs	32 000,\$
Cam-Trac Bernières	35 000,\$

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte l'appel d'offres de Groupe Lafrenière tracteurs au montant 32 000,\$, taxes en sus, étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis pour l'achat d'un tracteur Kubota avec équipements et vente d'une gratte

QUE ce montant soit payable en 2014 au poste budgétaire 23-71000-000.

SM-313-12-13

PUBLICITÉ SECTEUR OUEST : COURRIER DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT que le Courrier de Portneuf, en collaboration avec la Chambre de commerce de l'Ouest de Portneuf, publiera un cahier spécial sur l'Ouest de Portneuf dans l'édition du 20 février 2014;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise une contribution financière au montant de 1 000,\$ afin de faire connaître ce qui anime et mobilise l'Ouest de Portneuf autant sur le plan économique que social au Courrier de Portneuf en 2014.

SM-314-12-13

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER : AVENUE DE L'INDUSTRIE**

CONSIDÉRANT la demande d'aide faite en juin 2013 pour l'avenue de l'Industrie;

CONSIDÉRANT l'acceptation d'une subvention de la Ministre des Transports au montant de 15 000,\$;

CONSIDÉRANT que les travaux de l'avenue de l'Industrie ont été réalisés en 2013 étant une condition à la subvention accordée;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés de l'avenue de l'Industrie au montant de 63 579,06 \$, incluant les taxes nettes, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses concernant l'avenue de l'Industrie dont la gestion incombe à la Ville.

SM-315-12-13

**MESURE D'APPARIEMENT FISCAL : MONTANT À POURVOIR
DANS LE FUTUR**

CONSIDÉRANT que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la ville de Saint-Marc-des-Carières pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Élyse Lachance
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-316-12-13

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h35.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Maryon Leclerc, dir.gén./greffier-trés. Guy Denis, maire